

Objectifs de la formation :

La formation des professeurs stagiaires constitue un parcours de formation qualifiant, accompagné d'un tutorat. Elle alterne des périodes de mise en situation professionnelle, pendant lesquelles les stagiaires exercent les missions et des périodes de formation à l'ENSFEA. L'objectif de cette formation est de permettre aux professeurs stagiaires de consolider leurs compétences professionnelles et de mieux s'intégrer dans l'enseignement technique agricole. Elle couvre l'ensemble des cinq missions dévolues aux EPLEFPA.

L'accent est mis sur la mission de formation initiale par la voie scolaire. La place et le rôle de l'enseignant dans les autres missions sont également abordés, de manière à ce que le professeur stagiaire soit un acteur du projet d'établissement. La formation est adossée au référentiel de compétences professionnelles de professeur dans l'enseignement agricole public. Les compétences se déclinent selon trois axes d'activités conduites à différents niveaux : la classe, l'établissement dans son(ses) territoire(s), le métier. Les enseignants en EPS à l'éducation nationale comme dans l'enseignement agricole doivent notamment élaborer et mettre en œuvre un projet EPS dans leur établissement.

Les points abordés dans leur formation concernent notamment :

- Les textes officiels régissant l'EPS, notamment dans l'enseignement agricole
- Identification des représentations des élèves en EPS – différences savoir et savoir-faire, comportements dans les Compétences Propres
- les différents concepts en didactiques appliqués à l'EPS – Elaborer un dispositif didactique avec des exemples de cas
- La progression pédagogique dans un cycle d'activité et l'élaboration d'une fiche d'activité APSA
- La contribution de l'EPS à l'acquisition des compétences propres et leur articulation avec les compétences méthodologiques et sociales
- L'interdisciplinarité
- La différenciation pédagogique
- L'usage des TICE dans l'enseignement de l'EPS
- Analyse réflexive sur les stages

La connaissance de l'enseignement agricole, ses particularités et les missions de l'enseignant serait appréciée.

Aspects pratiques :

Lieu de la formation est l'ENSFEA à Auzeville-Tolosane à côté de Toulouse. Les frais de déplacement sont remboursés. La rémunération horaire brute est de 40.91€.

Périodes d'intervention :

Regroupement 1

- Mardi 9 octobre 2018
- Mercredi 10 octobre 2018
- Jeudi 11 octobre 2018 après-midi
- Lundi 15 octobre 2018

Regroupement 2

- Lundi 11 mars 2019 après-midi
- Mardi 12 mars 2019
- Mercredi 13 mars après-midi
- Mardi 19 mars 2019
- Vendredi 22 mars 2019 matin.

Contact : Laetitia Miquel
Chargée d'ingénierie de formation
DEVEA
T. 05 61 75 34 78
laetitia.miquel@educagri.fr